

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Marie Pape-Carpantier, avril 1862](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Marie Pape-Carpantier, avril 1862

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection** [Correspondant.e.s](#)

[Pape-Carpantier, Marie \(1815-1878\)](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[avril 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Pape-Carpantier, Marie \(1815-1878\)](#)

Lieu de destinationParis

### Description

RésuméGodin répond à la lettre de Marie Pape-Carpantier du 1er avril 1862. Il lui explique que l'asile dispose d'un local, mais qu'il est dépourvu des dispositions matérielles, bancs, gradins et autres meubles. Godin demande à Marie Pape-Carpantier si l'installation matérielle doit être complète avant d'accueillir la

personne responsable qu'elle propose. Il accorde des appointements de 1 000 F à la responsable de l'asile ; il juge la somme un peu lourde, mais ne veut pas compromettre l'œuvre par une fausse économie. Godin s'en remet à Marie Pape-Carpantier pour le choix de la personne. Il précise qu'on peut louer au Familistère une chambre de 3,75 m par 4,50 m au prix de 4 F à 4,50 F par mois. Il lui signale qu'il a reçu le livre de Marie Pape-Carpantier sur les asiles, dont l'esprit le touche. NotesLe jour de la date de rédaction de la lettre n'est pas copié.

## Mots-clés

[Aliments](#), [Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#), [Habitations](#)

Œuvres citées [Pape-Carpantier \(Marie\), \*Conseils sur la direction des salles d'asile\*, par Mlle Marie Carpentier, ..., Paris, L. Hachette, 1846.](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomPape-Carpantier, Marie (1815-1878)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

ActivitéÉducation

BiographiePédagogue, Directrice de l'École normale maternelle de Paris (en 1848).  
Déléguée générale pour les salles d'asile et déléguée pour l'Instruction du personnel.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation2p. (329r, 330v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Geneve le 27 mai 1762

Madame

Je suis en retard pour répondre  
à votre lettre du 27 de ce mois,  
une tentative que si la question de l'installation  
d'une école pour l'éducation de l'enfant est  
résolue en principe ici, je ne suis pas en  
avance en ce qui concerne les dispositions  
matérielles qui sont indispensables pour cela,  
je possède bien un local suffisant mais rien  
de bon, gradins, et meubles nécessaires, je tiens  
en conséquence vous prier de voir si cette  
installation doit être complète avant de faire  
venir la personne que vous me proposez  
si au contraire sa présence ici pourrait vous  
aider dans l'aménagement et les dispositions  
à donner au local il ne pourrait pas à l'effacer  
son engagement.

La somme de mille francs peut paraître  
un peu lourde quand est un service à rendre  
à d'autres carifés, mais je prie au contraire cette  
somme à une personne intelligente et dévouée  
à l'enfant, que de compromettre l'ouvrage par  
une fautive mensure. Je vous en mets donc  
entièrement à disposition Madame pour le faire à  
faire à la personne. Vos amours propres hont.

De Madame Cap Carpentier

155  
que j'attache à ce que la personne qui s'occupera  
de proposer le plus grand respect pour la liberté  
de conscience. soit d'un caractère robuste et d'un  
esprit débarrassé des préjugés vulgaires, personne  
moins que vous par sa constitution ne peut me  
remplacer en semblable objet.

Les bœufs aux flaminières ne sont pas chers  
on peut y avoir une chambre de 3<sup>m</sup> 45 d.  
large sur 4<sup>m</sup> 50 de profondeur au prix de 40 fr  
à 60 fr par an mais et des chambres plus petites à  
un moindre prix la nourriture y est facile  
il sera nécessaire que par vos questions à l'égard  
de l'importance du logement que desire la personne  
afin de le mettre à sa disposition à son gré  
je dois de recevoir seulement le ticket que vous  
avez publié sur les axes et j'ai été très  
de l'avis qui a précédé à sa rédaction.  
Veuillez agréer Madame l'assurance de  
mon parfait considération et de votre dévoué

Godeau